



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

COMITE EXECUTIF

Le Conseil du Personnel au cours de sa séance du 2 décembre 1982, a procédé à de nouvelles élections de ses représentants au sein des différents Comités. Ces nominations prendront effet au 1er janvier 1983.

C'est ainsi que le Comité Exécutif se composera de la façon suivante :

Titulaires

Président : L. DE JONGE
 Vice-Président : E. CHIAVERI
 " S. TURNER
 Trésorier : W. KOHL
 Secrétaire : M. BONNET
 Information : C. GUTHAPFEL

Membres

W. BEUSCH
 M. ESTEBAN
 F. RANJARD
 K.H. REICH
 J. SOUVERAIN
 A. VALVINI

et que l'Association sera représentée au Comité Consultatif Permanent par :

Titulaires

W. BEUSCH
 E. CHIAVERI
 L. DE JONGE
 S. PERAIRE
 S. TURNER

Suppléants

M. DORAN
 C. GUTHAPFEL
 R. PITTIN
 K.H. REICH
 M. VITASSE

CONSEIL DU PERSONNEL

Le Conseil du personnel s'est réuni le

MERCREDI 15 DECEMBRE 1982 à 20h.00
 dans l'Amphithéâtre du PS (Bât.6-2.024)

L'ordre du jour était le suivant :

- . Compte rendu du Comité des Finances et du Conseil ;
- . Décision sur maintien ou suspension de la grève.

COTISATIONS POUR L'EXERCICE 1982 / 1983

Afin de permettre aux retardataires de s'acquitter de leur cotisation à l'Association du Personnel pour l'exercice 1982 / 1983, nous reproduisons à l'intérieur de ce Bulletin le formulaire à remplir pour le prélèvement automatique sur le salaire du mois de février 1983.

Les personnes intéressées voudront bien le retourner au Secrétariat avant le 18 janvier 1983, dernier délai.

Nous avisons les personnes qui auraient retourné leur formulaire après le 20.12.1982, pour prélèvement sur le salaire de décembre 1982, que ce prélèvement sera effectué, sauf avis contraire de leur part, sur le salaire du mois de février 1983.

CONTRIBUTION FOR 1982 / 1983

So as to enable staff members who haven't yet contributed to the Staff Association for 1982 / 1983 year, we have inserted in the present Bulletin the appropriate form for the automatic deduction of the corresponding amount from the 1983 February salary.

Persons interested are requested to send it back to the Secretariat by the 18th January at the latest.

We warn those persons who have sent back the form after the 20.12.1982 that, unless they are against it, the deduction will be carried out on the 1983 February salary.

CLUBS

CLUB DE YOGA

Le comité vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour 1983.

Il vous demande aussi de prendre note que l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 13 janvier 1983 à 12h.30, en espérant que vous y viendrez nombreux.

L'ordre du jour de la réunion vous parviendra par courrier.